



**PROJET D'ELARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DU BOULEVARD DE  
MARSEILLE A ABIDJAN**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT  
POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DU SUIVI ET CONTRÔLE DES  
TRAVAUX D'ELARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DU BOULEVARD DE  
MARSEILLE A ABIDJAN**

1. Le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a sollicité et obtenu un prêt auprès de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour financer les travaux d'élargissement et de renforcement du boulevard de Marseille à Abidjan, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché objet du présent avis à manifestation d'intérêt.

2. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif d'établir une liste restreinte de Consultants en vue de la consultation restreinte pour le suivi et contrôle des travaux d'élargissement et de renforcement du boulevard de Marseille à Abidjan.

Les travaux projetés portent sur le lot 1 (aménagement et renforcement du boulevard de Marseille sur une longueur totale de 10,2 Km). Il s'agit des travaux suivants : i) l'élargissement de la voie entre le pont FHB et le carrefour CHU de Treichville sur une longueur de 2,5 km ; ii) l'élargissement de la voie entre le carrefour CHU de Treichville et le carrefour du boulevard du canal sur une longueur de 1,4 km ; iii) l'élargissement de la route principale entre le carrefour boulevard du canal et le carrefour Pergola sur une longueur de 1,2 km ; iv) le renforcement de la route existante jusqu'au boulevard VGE sur une longueur de 2,7 km ; v) l'élargissement de la rue Thomas Edison sur une longueur de 1,2 km ; vi) l'élargissement de la rue Pierre et Marie Curie sur une longueur de 1,2 km.

Il s'agira de réaliser des terrassements pour l'élargissement des voies, suivi de l'exécution du corps de chaussée et du revêtement en béton bitumineux sur des largeurs de plateforme de 17 m à 24,6 m sur les tronçons du boulevard de Marseille. Ces aménagements intégreront également les terrassements pour la réalisation de carrefours et de bandes cyclables, des trottoirs pour piétons et un terre-plein central sur l'axe neuf. Pour les rues Pierre et Marie Curie, et Thomas Edison, les terrassements seront réalisés pour obtenir une plateforme de 17 m.

La structure de chaussée comprendra pour le boulevard de Marseille une couche de forme de 30 cm de sable argileux, une couche de fondation de 30 cm de sable amélioré à 4% de ciment, une couche de base de 10 cm de Grave Non Traité (GNT), une couche de liaison de 12 cm de grave bitume et une couche de revêtement en béton bitumineux de 6 cm d'épaisseur. Les corps de chaussée des rues Pierre et Marie Curie, et Thomas Edison seront constitués d'une couche de fondation de 20 cm en sable argileux amélioré au ciment à 4%, d'une couche de base en grave concassée de 10 cm et un revêtement en béton bitumineux de 6 cm.

Les accotements et la piste cyclable recevront un béton bitumineux de 3 cm d'épaisseur et les trottoirs seront traités en pavé autobloquant de 8 cm d'épaisseur.

3. L'Agence de Gestion des Routes (AGERROUTE), agissant au nom du Ministère des Infrastructures Economiques, invite les candidats intéressés, à manifester leur intérêt à fournir les prestations décrites ci-dessus. Les bureaux de contrôle peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

4. Les consultants intéressés doivent fournir les informations pertinentes qui démontrent qu'ils sont pleinement qualifiés pour exécuter les prestations demandées, notamment, (brochures, description des missions similaires, les expériences dans les missions semblables, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels, le chiffre d'affaires moyen annuel sur les trois dernières années (2016, 2015 et 2014) ou sur la période d'existence du cabinet, la période la plus courte étant retenue. Les expériences dans le domaine ou les tâches suivantes sont le minimum requis pour la mission :

- Etudes (ou revues) d'APD de projets de construction de routes neuves revêtues ou renforcement de chaussées, en enrobés chauds;
- Suivi et contrôle des travaux de construction de routes neuves revêtues ou renforcement de chaussées, en enrobés chauds.

5. Compte tenu des prestations attendues, les critères adoptés pour la présélection des consultants sur la liste restreinte sont les suivants :

Critère	Note pour le critère
1. Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations	15 points
2. Nombre d'années d'expérience	10 points
3. Qualifications du candidat dans le domaine des prestations	30 points
4. Organisation technique et managériale du cabinet	10 points
5. Qualifications générales et nombre de personnels professionnels	35 points
<b>Total</b>	<b>100 points</b>

6. Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les « Directives relatives à la passation des marchés de services de consultant financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement, édition de mars 2013.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures (heures GMT) du lundi au vendredi.

8. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 1<sup>er</sup> aout 2017 à 10 h 00** (heures GMT) et porter la mention « **manifestation d'intérêt pour la sélection d'un Consultant en vue du suivi et contrôle des travaux d'élargissement et de renforcement du boulevard de Marseille à Abidjan en République de Côte d'Ivoire** ». La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

**AGERROUTE**  
**Secrétariat de la Direction des Marchés et Contrats**  
**Sise Avenue Terrasson de Fougères**  
**08 BP 2604 ABIDJAN 08**  
**TEL: (225) 20 25 10 00/20 25 10 02/20 25 14 82**  
**Fax: (225) 20 25 10 23**  
**Site web: [www.ageroute.ci](http://www.ageroute.ci)**  
**Email : [ageroute@ageroute.ci](mailto:ageroute@ageroute.ci) et copie à [mameite@ageroute.ci](mailto:mameite@ageroute.ci)**

**NB : Une version numérique en Word (sur CD ROM gravé) de l'offre, devra être jointe obligatoirement.**

10. Un maximum de six (06) bureaux d'études sera retenu à l'issue du présent Avis à Manifestation d'Intérêt pour la consultation restreinte.

**BOUAKE FOFANA**  
**DIRECTEUR GENERAL DE L'AGERROUTE**